



Pour les athlètes mineurs qui participeront aux compétitions, il est recommandé dans la mesure du possible aux parents d'accompagner son enfant sur les lieux de compétitions. Cependant en cas d'empêchement, l'autorisation suivante doit être remplie :

Je soussigné ....., en ma qualité de ..... (parent, représentant légal), de l'enfant ....., autorise à ce que mon enfant soit transporté par des tiers (entraîneurs, dirigeants, parents) lors des compétitions en dehors de Nîmes si je ne peux pas assurer son transport sur les lieux de compétitions.

Date et signature de l'adhérent ou de son représentant légal pour les mineurs :

*(Obligatoire)*

## AUTORISATIONS

J'autorise le club à utiliser mon image ou celle de mon fils/fille sur tous supports (photos, vidéos) destiné à la promotion du club, à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

Je dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la Fédération Française d'Athlétisme et peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Je souhaite participer aux informations jeune juge/officiel.